

Qu'est-ce que la grippe ?

La grippe est une infection respiratoire aiguë fréquente, contagieuse et d'origine virale due aux virus *Influenzae*. Elle est à l'origine d'épidémies annuelles.

Les virus grippaux se répartissent entre différents types : A, B et C.

Les virus A et B sont à l'origine des épidémies saisonnières, mais seul le virus A peut être responsable de pandémies. L'évolution génétique de ces virus se fait, soit par glissement lors des épidémies saisonnières, soit par cassure (notamment pour les virus de type A). C'est ainsi qu'apparaissent des nouveaux virus contre lesquels la population n'est pas protégée : c'est ce qui génère des pandémies grippales.

Les symptômes grippaux ne sont pas spécifiques et peuvent être source de complications telles que : infections des voies respiratoires, pathologies pulmonaires chroniques, désordres cardiaques, rénaux ou métaboliques, particulièrement parmi les sujets de plus de 65 ans et les bébés de moins d'un an.

Chaque année un niveau pouvant évoluer suivant les risques est défini

Phase 1: Faible risque de cas humains

Phase 2: Risque plus élevé de cas humains

Alerte pandémique

Le nouveau virus cause des cas humains

Phase 3: Pas ou très peu de transmission d'humains à humains

Phase 4: Transmission accrue d'humains à humains

Phase 5: Transmission importante d'humains à humains

Pandémie:

Phase 6: Transmission soutenue d'humains à humains

Symptômes Les symptômes de la grippe A/H1N1 chez l'homme sont, dans la majeure partie des cas, les mêmes que ceux de la grippe saisonnière : fièvre, courbatures, toux et fatigue notamment

Prévention

La transmission du virus de la grippe se faisant principalement par voie aérienne (par le biais de la toux, de l'éternuement ou des postillons) mais pouvant également être manu portée (transmission par les mains et les objets contaminés), il faut :

- éviter tout contact avec une personne malade ;
- se laver régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydroalcoolique (en vente en pharmacies et grandes surfaces) ;
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier (que vous devez jeter dans une poubelle) lorsque vous toussiez ou éternuez.

Traitement

Antiviraux

Les médicaments antiviraux : l'oseltamivir (Tamiflu ®) et le zanamivir (Relenza ®), sont efficaces sur ce virus.

Ils sont prescrits après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, dès l'apparition des premiers symptômes. Ils ne constituent en aucun cas un traitement préventif.

A ce jour, la France dispose d'un stock de 33 millions de traitements antiviraux, constitué dans le cadre du « Plan national de prévention et de lutte contre une pandémie grippale ».

Les enfants

Il existe un traitement antiviral pour les enfants de plus de 1 an (antiviraux sous forme pédiatrique) qui peut être prescrit, en cas de besoin, par un professionnel de santé.

L'agence européenne du médicament European Medicines Agency a rendu, le 8 mai 2009, un avis favorable concernant l'utilisation de l'antiviral Tamiflu® (oseltamivir) pour le traitement des enfants de moins de 1 an en cas de pandémie déclarée de grippe H1N1.

Ces recommandations ne sont valables qu'en situation de pandémie déclarée par l'OMS, c'est-à-dire en phase 6 du plan (nous sommes actuellement en phase 5).

Les femmes enceintes

L'agence européenne du médicament (European Medicines Agency) a rendu, le 8 mai 2009, un avis favorable concernant l'utilisation des antiviraux Tamiflu® (oseltamivir) et Relenza® (zanamivir) pour le traitement des femmes enceintes, en cas de pandémie déclarée de grippe H1N1.

Ces recommandations ne sont valables qu'en situation de pandémie déclarée par l'OMS, c'est-à-dire en phase 6 du plan (nous sommes actuellement en phase 5).

Vaccin

Pour l'instant, il n'existe pas de vaccin contre ce nouveau virus. La souche a été mise à disposition des industriels pour la fabrication du vaccin. Un délai de plusieurs mois va être nécessaire pour que le vaccin soit disponible.

Transmission

Dans le cadre de l'épidémie actuelle, la transmission se fait de la même manière que celle d'une grippe saisonnière :

- par la voie aérienne, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons ;
- par le contact rapproché avec une personne infectée par un virus respiratoire (lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main) ;
- par le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade (exemple : une poignée de porte).

Les mesures mises en œuvre pour assurer la protection des salariés sont de deux types

Les mesures individuelles concernent la fourniture de masques dont le port sera obligatoire aux agents (un masque FFP2 par jour, la RATP disposant de suffisamment de masques pour équiper l'ensemble de son personnel ainsi que celui de ses filiales, dans la durée) et l'affichage des recommandations d'hygiène (notamment lavage des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique en cas d'impossibilité d'accès à point d'eau, pour certains points de retournement par exemple);

- les mesures collectives visent quant à elles le renforcement du nettoyage des sanitaires (avec possibilité d'utilisation d'eau de javel), le respect de distances sanitaires en cas de retrait temporaire du masque (deux mètres), la suppression des réunions « non indispensables » (recours aux téléconférences)...